

INFORMATIONS DE RENTREE 2024

CLASSES ÉLEMENTAIRES (CP AU CM2)

➤ 1. Structure de l'école :

- **Maternelles :**
 - Petite Section : Mme DELBOIS Emilie
 - Moyenne Section : Mme VIDAL Muriel
 - Grande Section : Mme LEGAY Charlène

- **Cycle 2 :**
 - CPA : Mme ALVAREZ COCCHI Bérénice
 - CPB : Mme TAULEMESSE Elise
 - CE1A : Mme CLOUP Florence
 - CE1B : Mme VALETTE Peggy
 - CE2A : Mme OBADIA Désirée
 - CE2B : Mme AZNAR Mélyssandre

- **Cycle 3 :**
 - CM1A : Mme PANTALE Cécile
 - CM1B : Mme FOINY Laëtitia
 - CM1/CM2 : Mme MALZAC Elisabeth
 - CM2A: Mme BIRLING Blandine
 - CM2B : Mme JAECK Alicia

- **ASEM :**
 - Mme AZZOPARDI Sylvie
 - Mme BRENGUES Catherine
 - Mme FIORINA Manon
 - Mme JACOMO Romy
 - Mme NAVARRO Stéphanie

- **Stagiaire ASEM :**
 - M. MICHEL Hugo (apprentissage)

- **Vie Scolaire :**
 - Mme RONDA Florence

- **Secrétariat :**
 - Mme FRANCESCHI Vanessa

- **Directrice :**
 - Mme JOLY Tiphanie

➤ 2. Rentrée des classes :

Lundi 02 septembre 2024

8h45 CE2 – CM1 – CM2

9h30 CP – CE1

Le Chef d'établissement appelle les enfants regroupés dans la cour, afin de composer les classes. Les parents sont invités à rester avec leur enfant pendant cet appel.

L'APEL seront présents pour vous offrir un café de bienvenue.

Les entrées se font toujours par le portail du boulevard d'Angleterre. Les écoliers ne sont jamais autorisés à pénétrer dans l'établissement par l'entrée collège.

➤ 3. Horaires, ponctualité, assiduité

Horaires des classes

Les lundis, mardis, jeudis, vendredis :

8h30 – 11h45 / 13h45 – 16h45

Ouverture et fermeture du portail :

Matin : 7h30 - 8h30

Midi : 11h45 jusqu'à 12h15

Après-midi : 13h15 - 13h45 & 16h40 jusqu'à 17h15

Après l'étude : 18h00 - 18h15 et **17h45 - 18h le vendredi**

NB : le portail est fermé pendant les heures de classe. Vous pouvez entrer en vous présentant par l'accueil par le portail du collège, 5 Place Saint Aphrodise.

Mise en rang des classes élémentaires (CP au CM2) :

Dès que la sonnerie retentit, les élèves se mettent en rang et attendent dans le calme pour monter en classe avec leur enseignant.

Respect des horaires

Le respect des horaires contribue à l'éducation des enfants et à la bonne marche de l'établissement.

Les retards seront notés et sanctionnés s'ils ne sont pas justifiés par les parents. Tout retard devra être justifié par la famille via Ecole Directe à Mme RONDA Florence/Vie Scolaire Ecole.

Les enfants en retard doivent se présenter au bureau de la directrice ou à la vie scolaire. Un ticket de retard devra être signé par les parents.

Absences

La présence à l'école est une obligation légale.

1- Les parents doivent signaler l'absence dès le matin (ou avant) via Ecole Directe à Mme RONDA Florence et mettre l'enseignante en copie.

2- Les parents doivent justifier toute absence avant ou lors du retour en classe : message et certificat médical si absence supérieure à 2 jours ou pour une maladie contagieuse.

Règles de Vie Ecole, comportement et tenue vestimentaire

Vous avez pris connaissance et signé le règlement Ecole ainsi que le code vestimentaire (cycle 3) lors de l'inscription ou réinscription.

Le non-respect de celui-ci entrainera une sanction en fonction de la faute commise.

En cas de non-respect du règlement de façon récurrente, il pourra être mis fin au contrat de scolarisation.

➤ 4. Sécurité

Entrée des parents dans l'établissement

Les parents sont autorisés à rentrer dans la cour de l'école ; **sans dépasser la ligne orange marquée au sol.**

- ✓ Restez à proximité du portail
- ✓ N'intervenez jamais auprès d'un enfant qui n'est pas le vôtre
- ✓ Ne gênez pas les enseignants pendant leur surveillance ou la mise en rang
- ✓ L'entrée dans l'école peut être soumise à un contrôle d'identité et du contenu des sacs

Pour le bon déroulement de la sortie, vous ne devez pas stagner dans la cour de récréation après avoir récupéré vos enfants.

Sortie des élèves

Classes élémentaires : les enfants attendent dans la cour votre venue. Si vous souhaitez que votre enfant quitte seul l'établissement, vous devez retourner avant le 23 août « l'autorisation carte de sortie » (en P.J) **(à partir du CE2)** et il lui sera délivré une carte de sortie. L'enfant ne pourra pas sortir seul sans présenter cette carte.

Les **demandes de sorties exceptionnelles doivent être rares et faites par message sur Ecole Directe par un représentant légal.** L'enfant sera alors récupéré par la famille, soit en classe, soit à la vie scolaire, puis l'enseignante ou Mme RONDA vous remettra un ticket de sortie exceptionnelle que vous remettrez à l'accueil principal, 5 Place Saint Aphrodise.

Médicaments

Ils sont interdits dans l'enceinte de l'école et **les enseignants ne sont pas habilités** à donner des traitements. Pour toute situation particulière, contactez la directrice.

➤ 5. Travail scolaire

Les deux bulletins semestriels présentent les compétences évaluées et les notes obtenues lors des évaluations.

Ces bulletins seront disponibles et téléchargeables en fin de semestre sur Ecole Directe.

➤ 6. Services

Etude surveillée en Primaire

Tous les jours scolaires de :

17h00 – 18h00 / fermeture du portail 18h15

17h00 – 17h45 / Vendredi : fermeture du portail à 18h

Vous veillerez à respecter scrupuleusement ces horaires.

Vous n'aurez pas la possibilité de récupérer votre enfant durant l'étude.

Votre enfant peut être inscrit au mois et cela figurera sur les relevés de frais de scolarité.

Vous pouvez mettre votre enfant de façon occasionnelle, pour cela il vous faudra **l'inscrire (au plus tard 8h00) et régler via votre espace parent Ecole Directe.**



Portable 06 43 73 45 47

En fonction sur les sorties portail, les temps de cantine et garderie.

Tarifs : A- 260 € / An (inscrit dans le relevé de frais)

ou

B- 7,50€ /Jour (occasionnelle), inscription obligatoire via Ecole Directe avant 8h00.

Il vous appartient de vérifier si la totalité du travail a pu être effectuée à l'étude et si les leçons sont sues.

Livres et Fournitures

- Les manuels scolaires sont prêtés aux élèves et doivent en prendre soin. Ils devront impérativement être recouverts dès la première semaine d'école. Une caution de 25€ sera facturée à partir du CE1. Elle est remboursable en fin de 3^{ème} sur demande écrite des parents.

Fonctionnement de la Cantine :

-Les frais de demi-pension comprennent le repas et la surveillance dans la salle de cantine. Le tarif est calculé en fonction du nombre de jours de classe.

- Pour les repas occasionnels, inscription obligatoire via Ecole Directe avant 8h00. Aucun changement ne pourra être pris en compte au-delà de cet horaire.

➤ 7. Pastorale

Tous les enfants de l'école participent, une heure par semaine, à des séances de culture chrétienne (connaissance des textes bibliques, travail de compréhension de ces textes). Tous participent également à des célébrations qui rythment notre année scolaire (rentrée, Fête de l'Immaculée, Noël, Semaine Sainte, fin d'année). Tous ces temps sont vécus dans le respect des croyances de chacun.

A partir du CE2, les enfants qui le souhaitent peuvent rejoindre les activités de catéchèse qui se déroulent hors temps scolaire (soit pendant la pause méridienne soit le soir après la classe) pour préparer leur 1^{ère} communion (2 ans de préparation) ou le baptême.

➤ 8. Tarifs de l'école élémentaire 2024/2025

Droits d'inscription	155€
Contribution familles	825€
Transports à partir du CP	82€
Caution Livres à partir du CE1	25€
Cantine :	
• ½ PENSIONNAIRE	7,00€/REPAS
• EXTERNE	7,20€/REPAS

➤ 9. Informations

Affichage :

Les informations, les menus de la semaine se trouvent sur le panneau d'affichage vitré à côté du portail.

Ecole Directe :

Des informations sont diffusées par message directement aux parents via Ecole Directe : menus, circulaires, bulletins scolaires...

Vie Scolaire Ecole : Absences et retards sont à signaler via Ecole Directe à Mme RONDA – Vie Scolaire Ecole + copie enseignante.

Cartable :

Certaines circulaires, nécessitant une signature, elles sont confiées aux enfants.

Photographie

Les élèves du primaire seront photographiés le vendredi 13 septembre 2024.

➤ 10. Dates de réunions de classe à 17h :

- Mardi 10 septembre : CE2 et CM1
- Jeudi 12 septembre : CM2A - CM2B et CM1/CM2
- Vendredi 13 septembre : CE1
- Mardi 17 septembre : CP
- Vendredi 20 septembre : MATERNELLES (P.S / M.S / G.S)

➤ 11. Quelques dates diverses :

- Marché de Noël : vendredi 13 décembre 2024
- Carnaval : Mardi 11 février 2025
- Atout Pic : Vendredi 20 juin 2025
- JOURNEE PEDAGOGIQUE (pas d'accueil d'élèves) : vendredi 4 juillet 2025

➤ **12. Calendrier scolaire :**

La date des vacances d'été 2025 est susceptible d'être avancée.

Rentrée Scolaire 2024/2025	2 septembre 2024 (la rentrée des enseignants est le 30 août 2024)
Vacances TOUSSAINT 2024	Du samedi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024
Vacances NOËL 2024	Du samedi 21 décembre au lundi 6 janvier 2025
Vacances HIVER 2025	Du samedi 15 février au lundi 3 mars 2025
Vacances PRINTEMPS 2025	Du samedi 12 avril au lundi 28 avril 2025
Pont ASCENSION 2025	Du mercredi 28 mai au lundi 2 juin 2025
Vacances ÉTÉ 2025	Du samedi 5 juillet au lundi 1 ^{er} septembre 2025

T. JOLY
Chef d'établissement

